



**EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE POYANNE
Séance du 20 février 2023
D003/2023**

Etaient présents : LABY-FAUTHOUX Fabienne – Elisabeth COUDROY - Michèle GUARIDO –Olivier SCHAFFHAUSER – Philippe DUCOURNEAU - Alain LABAT - Thierry LOUPIEN - SOUPOT Séverine - ROSSIGNOL Catherine - Rémy NAPIAS - BOURLON Nadine - Maylis AUMAILLEY–

Absents excusés : Hervé DAL-CORSO - Nicolas JACOB -

Secrétaire de séance : Thierry LABORDE

Date de la convocation : 9 février 2023

Objet : Subvention exceptionnelle à l'association « La Boule Poyannaise » et à l'ACCA

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents

Résultats du vote : 13 votants

Pour : 13

Abstention : 0

Contre 0

- DECIDE d'octroyer une subvention exceptionnelle :
 - 300€ à la Boule Poyannaise
 - 500€ à l'ACCA
- PRECISE que la dépense sera inscrite au budget primitif 2023
- CHARGE Madame le Maire de toutes les formalités administratives

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

A Poyanne,

Madame le Maire,

Fabienne LABY-FAUTHOUX

